

BOIS D'ARCY MET À L'HONNEUR DES FEMMES D'EXCEPTION



ACTUALITÉS

Bois d'Arcy teste la classe intelligente

TOUR D'HORIZON

Electrochic fait un arrêt par Bois d'Arcy

3 ÉDITO

4 EN IMAGES

7 ACTUALITÉS

14 DOSSIER

19 PORTRAIT

20 TOUR D'HORIZON

23 CINÉMA

24 AGENDA

26 TRIBUNES
& CARNET

27 C'EST PRATIQUE

 @BoisdArcy78

 @villedeboisdarcy

 @MairieBoisdArcy

BDA LE MAG

#3 - Mars 2023

Le magazine d'information de la ville de Bois d'Arcy

Directeur de la Publication :

Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy

Crédit photos : Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière - ©Adobe stock et ©Freepik.com

Rédaction : Romain Tirot, Camille Evangelista

Conception et mise en page : Laura Harter

Impression (7 900 ex) : Imprimerie RAS

Publication : mensuel

Distribution (7 500 ex) : ABC Distribution

Régie publicitaire : Cithéa - 01 53 92 09 00

Hôtel de Ville - 2, avenue Paul Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83 - www.boisdarcy.fr



Un grand vide. C'est ce qu'a laissé derrière lui le Château d'eau du Lotissement Saint-Jean après avoir été minutieusement démolé début février. Ne reste plus sur cette parcelle qu'une antenne de relais téléphonique temporaire, surplombant le quartier avant son déménagement définitif.

“Bois d'Arcy, une ville intelligente et numérique

Depuis 5 ans, notre Ville est labélisée "ville internet" et elle vient de décrocher pour la 3^e année consécutive son 4^e @ ! Cette distinction confirme notre politique volontariste en matière de déploiement du numérique que ce soit dans le domaine scolaire, mais aussi auprès de nos seniors ou de la Ville intelligente avec l'arrivée de capteurs dans les écoles qui vont permettre à terme de réguler la température dans les classes et de contrôler nos dépenses énergétiques. Nous espérons que les tests qui sont en cours à l'école Frédéric-Mistral seront satisfaisants pour pouvoir étendre ce nouveau système à l'ensemble de nos écoles mais également dans tous nos bâtiments publics.



Début février, le Maire Jean-Philippe Luce et ses adjoints ont eu le plaisir de remettre à plus de 50 Arcisiens leur diplôme de la médaille d'honneur du travail qui récompense leur investissement au sein de leur entreprise.

Buddy, le nouveau robot mis en place dans les écoles Marc Chagall et Madeleine Renaud

Nous sommes particulièrement fiers de pouvoir accueillir depuis quelques semaines ces nouveaux robots dans les classes qui permettent aux enfants souffrant de problèmes de santé qui les empêchent d'assister aux cours en présentiel de pouvoir participer à la vie de la classe en distanciel grâce aux prouesses des nouvelles technologies. Buddy, le robot de télé-présence permet en effet aux enfants de suivre les cours à distance et même d'interagir avec les élèves ou l'enseignant. Une véritable révolution dans les méthodes d'apprentissage que l'Éducation nationale a développée et que nous sommes ravis de pouvoir appliquer dans nos écoles arcisiennes.

Cependant, les nouvelles technologies ne remplaceront jamais la lecture et nous sommes ravis d'accueillir le 18 mars prochain au Domaine de la Grange une des finales du concours départemental "Les petits champions de la lecture" à laquelle participe la classe de CM2 de Mme Le Normand de l'école Jean-Louis Barrault.

Les femmes Arcisiennes mises à l'honneur

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, nous avons le plaisir de vous faire découvrir des Arcisiennes d'exception dans le dossier de ce magazine. Marlène, Jessica, Acsa, Nanou et Marie-Paule, de part leur parcours, leur engagement et leur implication participent au rayonnement de notre Ville. Cette mise à l'honneur n'est rien en comparaison de leur action au quotidien et je tiens à les remercier personnellement pour leur dévouement au service des Arcisiens.

Avec le printemps les festivités sont de retour

Les beaux jours annoncent le retour du printemps mais surtout permet de retrouver nos rendez-vous festifs et familiaux avec notamment le retour du carnaval de la Ville le samedi 1^{er} avril et la 2^e édition de la chasse aux œufs le samedi 8 avril. Avec l'équipe municipale nous aurons plaisir à vous y accueillir et espérons vous y retrouver nombreux.

Bien fidèlement

Jean-Philippe LUCE
 Maire de Bois d'Arcy
 Conseiller régional d'Île-de-France

@jeanphilippeluce78

@jeanphilippe_luce

@jp_luce

En
jan.

LES ASSOCIATIONS FÊTENT LA NOUVELLE ANNÉE

Après les vacances de Noël, les associations de la ville ont profité de la traditionnelle galette des rois pour se retrouver entre adhérents, se souhaiter une bonne année et partager un moment convivial que ce soit autour d'une partie de belote ou devant un diaporama des voyages réalisés.



21
jan.



UN COLIS GOURMAND POUR LES SENIORS DE LA VILLE

Le Maire, Jean-Philippe Luce et Françoise Delivet, Maire-adjointe en charge des Solidarités, de la Santé et des Seniors, étaient présents lors de la distribution des colis gourmands organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville. Les colis ont été distribués aux seniors qui n'avaient pas pu être présents lors du repas des Vœux du Maire aux seniors.

21
jan.

FRISSONS GARANTIS POUR LA NUIT DE LA LECTURE

À l'occasion de la Nuit de la Lecture, la Médiathèque a accueilli dans son antre les Arcisiens en quête de frissons. Pour honorer le thème de l'événement, la peur, les bibliothécaires ont proposé toute la soirée des animations à faire pâlir petits et grands.



27
jan.



LE COMITÉ DE JUMELAGE CÉLÈBRE LES 60 ANS DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE

À l'occasion du 60^e anniversaire du Traité de l'Élysée, scellant l'amitié franco-allemande, le Comité de jumelage de Bois d'Arcy a organisé une soirée festive lors de laquelle des enfants de l'école maternelle Marc-Chagall ont entonné des chants allemands. La soirée a aussi permis de revenir, en images, sur le 25^e anniversaire du jumelage avec la Ville de Mùcheln où se rendront les adhérents du Comité en octobre prochain.

28
jan.

2600 € RÉCOLTÉS PAR BADÀBA POUR L'HÔPITAL GUSTAVE ROUSSY

Samedi 28 et dimanche 29 janvier, plus de 170 participants âgés de 6 à 67 ans ont participé aux 24 heures d'animation autour du badminton organisées par l'association **BADàBA** et ont ainsi contribué à récolter des fonds pour la lutte contre le cancer. À la fin du week-end plus de 2600 € ont été remis à l'hôpital Gustave Roussy en présence de Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy, et Élodie Dézécot, Maire-adjointe en charge de la Jeunesse et des Sports. Un grand merci à tous les Arcisiens et adhérents qui ont participé à l'organisation de l'événement.

9
fév.

UN TRÈS BEAU "HOLIDAY ON ICE" POUR AU DEVANT DE LA VIE

L'association **Au Devant de la Vie** a invité ses adhérents à une représentation du fameux *Holiday on Ice*. Un spectacle plein de poésie rythmé par la musique et les chorégraphies qui n'a pas manqué de les ravir. Moment émotion lors de la prestation de Sarah Abitbol et son témoignage sur la lutte contre les violences sexuelles.

11
fév.

LA MUSIQUE CELTIQUE EMPLIT LE THÉÂTRE DE LA GRANGE

Le public était au rendez-vous pour le concert du groupe Celtic Whirl, organisé par le **Lions Clubs** au Théâtre de La Grange. La recette récoltée durant la soirée sera reversée au bénéfice de l'association Imagine For Margo qui lutte contre le cancer infantile et de l'Enfance sans vacances.



11
12
fév.

MATTHIEU DUFAY EN ROUTE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR À L'ARC

Félicitations à Matthieu Dufay pour sa première place au Championnat régional de tir en salle qui s'est tenu à Bussy-Saint-Georges en février. Inscrit à l'**ASBA Tir à l'arc** depuis 2020, il s'entraîne régulièrement et participe aux différents stages de perfectionnement organisés par le Comité départemental de tir à l'arc des Yvelines. Prochaine étape pour le jeune homme : le Championnat de France organisé en Vendée.



12
fév.



APRÈS-MIDI DANSANT POUR LES AMOUREUX DES PAS DE NADIA

À l'occasion de la Saint-Valentin, l'association **Les Pas de Nadia** a organisé un après-midi dansant pour les Arcisiens. Sur la piste de danse, certains n'ont pas hésité à exhiber leurs plus beaux déguisements en cette période de carnivals.

15
fév.

UNE LECTURE THÉÂTRALISÉE DU JOURNAL D'ANNE FRANK POUR LES COLLÉGIENS

Dans le cadre du parcours de lutte contre l'anti-sémitisme du Théâtre Montansier de Versailles, les élèves de 3^e du collège Mozart ont assisté à une lecture théâtralisée du *Journal d'Anne Frank* à La Fabrik. Lecture réalisée par la comédienne Valérie Aubert, accompagnée à la technique son de Cédric AltadiLL, responsable vie sociale et culturelle de la résidence du Bois Soleil.





EN VILLE, LA VITESSE C'EST 50 KM/H MAXIMUM

La Police municipale est régulièrement sollicitée par les riverains pour des questions de vitesse dans la ville. Qu'ils soient préventifs ou non, des contrôles sont faits toute l'année pour s'assurer qu'automobilistes et conducteurs de bus respectent les limitations en vigueur.

La vitesse à Bois d'Arcy est limitée à 50 km/h, sauf dans les quartiers du Lotissement Saint-Jean, de la Tremblaye et de la Croix Blanche où elle est abaissée à 30 km/h. Mais des Arcisiens constatent parfois une vitesse excessive sur certains axes et alertent la Police municipale à ce sujet.

C'est pourquoi la **Police municipale mène des contrôles**, notamment sur les axes les plus problématiques : avenues Jean-Jaurès, Paul Vaillant-Couturier, Fritz-Lang, Arletty et Georges Méliès. Pour l'heure, les agents de la Police municipale ont rarement constaté des excès de vitesse et ont donc **privilegié la prévention** auprès des conducteurs.

Ils enjoignent les Arcisiens à respec-

ter le Code de la route et la vitesse en ville afin de garantir la sécurité de tous les usagers de la voirie (piétons, familles, personnes à mobilité réduite...), et plus particulièrement **aux abords des principaux lieux**

de vie que sont les écoles et les commerces.

Il est aussi conseillé de rester vigilant sur la route, même lorsqu'on emprunte le même trajet au quotidien. En

effet, **une grande majorité des accidents de la route ont lieu à moins de dix kilomètres du domicile** et 38% des accidents corporels impliquent au moins un usager en déplacement domicile-travail.

*25 mètres
c'est la distance
d'arrêt d'un véhicule
circulant
à 50 km/h*

La Chasse aux œufs revient...



À l'occasion du week-end de Pâques, et pour la deuxième année consécutive, la Ville organise une grande chasse aux œufs dans les squares Calmette & Guérin et Charles de Gaulle le **samedi 8 avril prochain**.

Les enfants de 3 à 11 ans, accompagnés de leurs parents, pourront partir à la recherche des œufs dans une ambiance conviviale et familiale. Un stand maquillage et d'autres animations seront également proposés pour faire patienter les jeunes participants.

Vous souhaitez inscrire vos enfants ?

Rien de plus simple, il vous suffit de remplir le **formulaire d'inscription disponible sur le site boisdarcy.fr entre le 13 et le 31 mars** (3 départs vous seront proposés : 10 h, 10 h 45 et 11 h 30).



Samedi 8 avril à partir de 9 h 30 - Squares Charles de Gaulle et Calmette & Guérin.

Les inscriptions pour le Grand Marché Arcisien commencent

Cette année, le **Grand Marché Arcisien aura lieu le dimanche 4 juin de 9 h à 18 h**.

Retrouvez vos stands sur l'avenue Paul Vaillant-Couturier depuis l'Hôtel de Ville jusqu'au Monument aux morts et rue Robespierre.

Les inscriptions débuteront le lundi 3 avril pour les riverains et les commerces domiciliés sur le parcours. Les Arcisiens et les associations pourront quant à eux s'inscrire à compter du 11 avril. Pour les extérieurs, les inscriptions débuteront le 9 mai prochain. Pour vous inscrire, vous pouvez remplir le **formulaire disponible sur le site de la Ville boisdarcy.fr**.

Renseignements et inscriptions auprès du service Événementiel - 11, rue du Parc - 01 30 07 18 56.

Tarifs pour les 3 mètres linéaires : 15 € (arcisiens et associations) et 90 € (professionnels).



BOIS D'ARCY TESTE LA CLASSE INTELLIGENTE À FRÉDÉRIC-MISTRAL

La Ville s'associe à la société EXPEMB, domiciliée à la Croix-Bonnet, pour le développement de classes intelligentes. Une première phase de test est menée à l'école élémentaire Frédéric-Mistral.

Dans le cadre de sa démarche *Smart City*, la Ville a noué un partenariat avec la société EXPEMB, spécialisée dans la technologie embarquée et lauréate de l'appel à projets *Innov'up* de la Région Île-de-France.

EXPEMB développe une solution LoRa (pour "Long Range", ou "longue portée" en français) permettant aux objets connectés d'échanger des données. Deux émetteurs/récepteurs ont été disposés sur les toits de la mairie et de l'école élémentaire Frédéric-Mistral.

Une expérimentation dans les salles de classe

Ces dispositifs récolteront les données enregistrées par des capteurs installés dans les salles de classe de l'école Frédéric-Mistral. Ces capteurs mesurent la température, l'hydrométrie et le taux de CO² dans

les pièces. Les données recueillies permettront notamment d'adapter la gestion du chauffage avec l'objectif de réaliser des économies d'énergie.

Pour aller plus loin, les classes expérimenteront également une extinction automatisée de l'éclairage grâce à des capteurs de présence. Ces capteurs détectent la présence de personnes dans la salle. Si la salle est vide, les lumières seront éteintes automatiquement.

Une deuxième phase de test sur l'éclairage public

Cette solution proposée par EXPEMB va également être appliquée à l'éclairage public. Certains axes stratégiques, équipés de LED, sont ciblés. L'objectif est d'adapter l'éclairage à la fréquentation de la rue et ainsi réaliser des économies d'énergie.

Questions à Yann Jacquin



directeur général d'EXPEMB

“ Parlez-nous de votre technologie.

Chez EXPEMB nous sommes spécialisés dans l'électronique embarquée et les objets connectés. Nous développons une solution IoT ("Internet of Things", ou "internet des objets" en français, nldr.) à destination des communes sur la base de la technologie de communication sans fil LoRa. Cette technologie permet de faire communiquer des capteurs et des actionneurs sur de grandes distances avec une faible consommation électrique. Tout ceci dans le but d'agir ou de gérer son environnement en lien avec des applications de *Smart City*.

Des objets que vous êtes justement en train d'expérimenter à Bois d'Arcy.

Tout à fait. Cette expérimentation a deux objectifs. D'abord, nous permettre de mesurer l'efficacité de notre solution. Savoir si les usages proposés aident véritablement les collectivités. On discute beaucoup avec la mairie pour comprendre tous les enjeux auxquels notre technologie pourrait répondre. Deuxièmement, on vérifie qu'à l'usage notre solution n'a pas de défaut. Par exemple à Mistral, les premiers capteurs installés étaient accrochés un peu bas sur le mur et des enfants les ont défaits. À présent, on sait qu'on doit les installer plus haut.

Pour développer cette offre, vous avez bénéficié du soutien de la Région Île-de-France ?

Oui, on a été sélectionné pour intégrer leur programme *Innov'up Expérimentation*. La Région nous a accompagné du développement de nos outils à la mise en œuvre aujourd'hui en grandeur nature à Bois d'Arcy. C'est une preuve de confiance dans notre entreprise et dans les perspectives de développement de l'activité sur le territoire arcisien.



LA VILLE EST SOLIDAIRE ET ENGAGÉE EN FAVEUR DE LA CLASSE NUMÉRIQUE

En février, deux jeunes arcsiens ont bénéficié du soutien de la Ville pour poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions, grâce aux outils numériques.

Pour certains enfants avec des problèmes de santé, la scolarité peut vite se révéler un calvaire. Heureusement, à l'ère du numérique, il existe aujourd'hui des solutions pour assurer la continuité de leur apprentissage.

Deux robots de télé-présence aux écoles Marc-Chagall et Madeleine-Renaud

Deux enfants dont l'état de santé ne permet plus de se rendre à l'école ont bénéficié du soutien de la Ville. En effet, l'Éducation nationale a mis à leur disposition des robots de télé-présence qui leur permet de suivre les cours à distance, comme s'ils étaient vraiment présents auprès de leurs camarades.

Pour que ces robots soient 100% fonctionnels, la Ville s'est assurée

que la connexion internet soit suffisante dans les salles de classe pour permettre que la fonctionnalité vidéo soit garantie. Chaque jour, les maîtresses installent le robot pour permettre aux enfants de suivre les cours. Ces derniers sont adaptés à l'élève via la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Buddy, le robot de télé-présence

Buddy est un robot équipé d'une caméra. Il permet à l'enfant de voir sa classe (*voir photo ci-dessus*) et d'interagir avec les autres élèves et le professeur, comme s'il était présent. S'il le souhaite, l'élève peut aussi être vu par les autres grâce à l'écran placé sur le visage de Buddy.

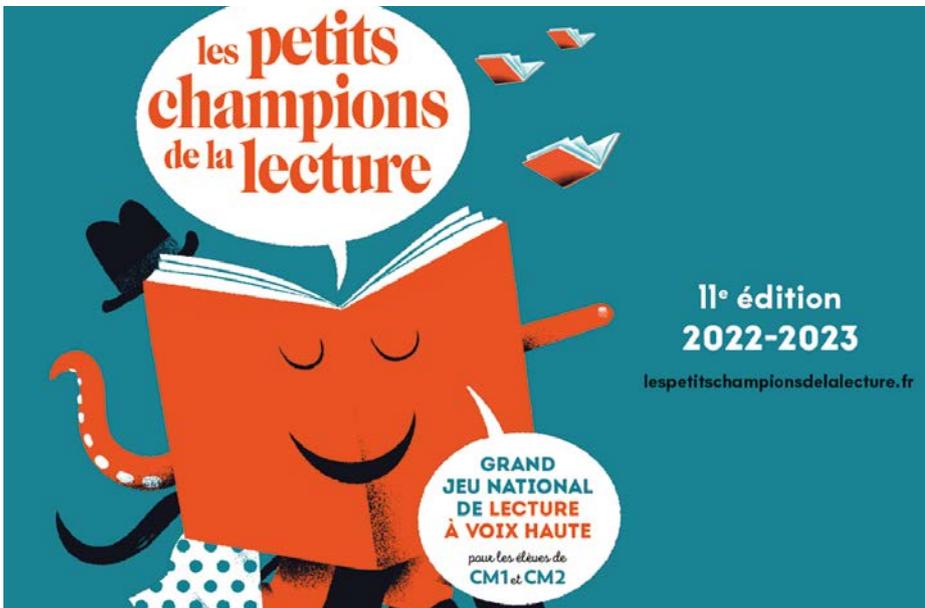
Bois d'Arcy labellisée Ville Internet pour la 5^e année consécutive



Cette année encore, Bois d'Arcy reçoit le **label Ville Internet** décerné aux collectivités actives sur le plan numérique. En recevant ce label, la Ville confirme sa politique volontariste dans le développement numérique avec plus de 100 actions mises en œuvre, et à tous les niveaux.

Le label, créé par l'association "Villes Internet", récompense en effet les actions répondant à 16 enjeux principaux de développement territorial des collectivités : Droits et Libertés, Vie quotidienne, Services publics, Démocratie locale, Cohésion sociale, Vie associative, Solidarité, Territoire durable, Éducation, Médiation, Coopération, Culture et patrimoine, Emploi, Innovation, Développement économique et Attractivité du territoire. Bois d'Arcy est fière d'appliquer sa stratégie numérique de manière transversale. **Ce qui lui vaut d'obtenir 4 @ depuis trois ans maintenant.** La Ville est particulièrement active sur le volet "Éducation" avec la distribution, chaque année, de tablettes numériques aux élèves de CM2, le développement des classes mobiles, et le déploiement de la fibre optique dans les écoles.

La Ville œuvre aussi pour rendre le numérique accessible à tous avec des ateliers numériques proposés aux seniors par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Enfin, en 2022, Bois d'Arcy est allé plus loin dans les actions de démocratie locale avec la mise en place des budgets participatifs.



CONCOURS "LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE"

Samedi 18 mars, le Bar de La Grange accueille l'une des finales départementales des Petits champions de la lecture.

Chaque année, l'association **Les petits champions de la lecture** organise l'opération du même nom dont l'objectif est de promouvoir la lecture à voix haute chez les enfants. Pour cela, professeurs et écoles sont invités à inscrire des groupes d'élèves et à organiser des lectures à voix haute de courts textes. Les élèves votent ensuite pour celui ou celle qui les représentera lors d'une finale départementale.

Cette année, et pour la deuxième année consécutive, Stéphanie Le Normand, professeure de CM2 à l'école élémentaire Jean-Louis Barrault, a inscrit sa classe à cet événement. Mais surtout, elle a proposé aux "Petits champions de la lecture", de tenir une finale du jeu à Bois d'Arcy. Il s'agira d'un exercice particulier pour la représentante de la classe. "Cette année, comme nous ne sommes pas en déplacement, j'ai invité tous les élèves à venir soutenir leur camarade et aussi se rendre compte de ce que c'est." Pas question pour autant de lui mettre la pression. "Ce qui est bien avec Les petits champions, c'est que les résultats ne sont pas commu-

niqués le jour J. Après la lecture, tous les participants ont droit à un cadeau pour les féliciter."

Zoom sur... les membres du jury

Sept personnes ont été choisies pour faire partie du jury :

- **Patrick Castellani**, Maire-adjoint en charge de la Réussite Éducative, des Anciens Combattants et Correspondant Défense ;
- **Eugénia Dos Santos**, Maire-adjointe en charge de la Culture ;
- **Marie-Hélène Chatenet**, responsable de la Médiathèque de la Tremblaye ;
- **Lazarine Gautherot**, jeune du Service Animation Jeunesse et lectrice assidue ;
- **Adèle Cazenave**, jeune du Service Animation Jeunesse et lectrice assidue ;
- **Catherine Blomme**, lectrice habituée de la Médiathèque.

Questions à Stéphanie Le Normand



Professeure de CM2 à l'école Jean-Louis Barrault

“ Pourquoi avoir choisi de participer à ce jeu ?

On cherche à tout prix à faire progresser nos élèves en lecture à voix haute et "Les petits champions de la lecture" est un bon vecteur pour ça. L'idée c'est de montrer aux enfants que la lecture doit être un plaisir. D'ailleurs, après 2 ans de participation, mes élèves me disent qu'ils aiment mieux lire maintenant. Et ça les aide souvent à gagner confiance en soi. Pour les élèves qui n'osent pas ou qui sont très timides, c'est un moment où ils peuvent faire ce qu'ils veulent.

Vous les aidez donc dans la préparation à la lecture à voix haute ?

Oui, l'oralité ça s'apprend. Avec "Les petits champions" on a droit à deux webinaires avec des artistes qui nous expliquent comment mettre en voix un texte. C'est-à-dire faire sortir l'émotion, la préparation du texte parce qu'il faut l'annoter, et la partie intonation, mise en voix aussi. À côté de ça, on a initié un partenariat avec l'EHPAD Le Bois Soleil pour aller y faire des lectures. On organise aussi des lectures pour les CP de notre école. Et on participe au Prix des lecteurs junior. La lecture c'est vraiment un projet qu'on a sur l'année.

Comment avez-vous choisi votre représentant ?

Dans notre classe, ce sont les élèves qui ont choisi leur représentant avec une règle un peu particulière. On récompense l'élève qui fait la plus belle progression. Les bons comme les moins bons s'investissent et quand un élève en difficulté arrive à faire une belle performance il est salué par ses camarades. Donc notre représentante sera Maïa Gaspard-Houchet qui a lu un extrait d'un "J'aime lire" en classe. Pour la finale, j'ai seulement imposé de choisir un livre du Prix des lecteurs Junior parce qu'on aura rencontré les auteurs et je trouvais que ça avait du sens. Maïa a choisi un extrait de Mystère et pyjama chaussettes T01 : l'inconnu du 5^e étage, de Louise Mey.



UN COIN LECTURE INSTALLÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE GÉRARD-REILLON

En janvier, les agents de la Ville ont installé un coin de lecture dans la cour de récréation de l'école maternelle Gérard-Reillon.

Loin de l'excitation de leurs camarades, c'est au calme qu'une dizaine d'enfants de l'école maternelle Gérard-Reillon a choisi de passer la récréation. Assis confortablement sur des tapis et des coussins, ils lisent paisiblement des livres mis à leur disposition.

Ce nouveau "coin zen" était visiblement très attendu par ces enfants qui préférèrent la tranquillité aux jeux traditionnels de la cour de récré. C'est sous l'impulsion de la directrice de l'école que cet aménagement a été mis en place. Sous le préau de la cour, un espace est désormais réservé à ceux qui souhaitent profiter de la récréation pour se reposer et éventuellement lire un livre.



Les tapis et coussins ont été généreusement donnés par les familles tandis que les maîtresses se sont chargées d'approvisionner la bibliothèque extérieure installée tout spécialement.

Pour cette dernière, l'école a fait appel aux Services Techniques de la Ville. Le menuisier a ainsi dessiné, fabriqué et installé la bibliothèque dans la cour de récréation à destination des enfants. Son design et les couleurs choisies se marient à la perfection avec l'ambiance zen de ce petit cocon.

À chaque récréation, les enfants peuvent ainsi profiter d'un moment au calme.

Une nouvelle boîte pour rendre vos livres à la Médiathèque



En janvier, la Médiathèque de la Tremblaye a inauguré sa nouvelle boîte de retour de livres. Accessible depuis l'extérieur du bâtiment, elle vous permet de rendre vos livres, CD, DVD, revues... même en dehors des horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Fini les pénalités de retard ! Pour rendre vos documents, c'est très simple : soulevez le rabat, faites glisser vos documents dans l'ouverture, refermez le rabat. Pensez à vérifier que vos documents sont au grand complet. Chaque matin, les bibliothécaires récupéreront les documents déposés et les enregistreront pour qu'ils ne soient plus crédités sur votre compte.

Attention, la boîte à livres sert uniquement pour les retours.



Médiathèque de la Tremblaye
13, rue du Parc.

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi,
vendredi de 15 h à 18 h, mercredi et samedi
de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

ADV **VOTRE CHAUFFAGISTE DEPUIS 1976**

Professionnel du Gaz
Gaz Naturel - Gaz Propane

RGE
QUALIBAT

INSTALLATION ENTRETIEN DÉPANNAGE

Chaudière • Chauffe-bain
Chauffe-eau (gaz et électrique)
Pose de Radiateur et Adoucisseur

FRISQUET e.l.m. leblanc Point Conseil
ACOVA

Bureau et magasin :
1er rue George Méliès - 78390 BOIS D'ARCY

01 30 45 19 60
www.adv-idf.com

Espace Beauté & Spa
THALGO

SOIN NATURE & BIO
2H00

ENTRÉE HAMMAM, SAUNA
60MIN
AVEC ACCÈS À L'ESPACE DE TISANERIE
ET MUR DE SÈC

+

GOMMAGE CORPS BIO
AUX PERLES DE JOJOBA (20MIN)

+

SOIN DU VISAGE VITAEOLGY
ADAPTÉ À VOTRE PEAU
AVEC MASSAGE MAINS OU PIEDS
40MIN

SOLO: 119€
DUO : 229€

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 MARS 2023

2A RUE CAMÉLINAT 78390 BOIS D'ARCY
01.70.42.63.32
WWW.ESPACEBEAUTEHALGO.FR

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées

 Aide à l'autonomie
  Aide aux repas
  Accompagnements
  Aide ménagère

01 84 27 00 50

2 Rue de Marly le Roi
78150 Le Chesnay-Rocquencourt

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

 services à la personne

petits-fils.com



PARTICIPEZ AUX ACTIVITÉS DU CCAS

Vous avez plus de 62 ans et êtes à la retraite ou en situation de handicap ? Toute l'année, profitez des services et activités proposés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Après-midis récréatifs, ciné-goûters, spectacles et animations musicales, ateliers thématiques... Le CCAS organise toute l'année de nombreuses activités pour les seniors et les personnes en situation de handicap. Pour y participer, il vous suffit de vous inscrire sur les listes du CCAS qui vous informera des dates et lieux des prochaines activités.

Le CCAS vous informera également des différents services dont vous pouvez bénéficier, en fonction de votre situation : transport à la demande, maintien à domicile,

foyer-restaurant, livraison de repas à domicile...

Qui peut s'inscrire ?

Toute personne de plus de 62 ans ou pouvant justifier d'une cessation d'activité (*titre de retraite*) et les personnes en situation de handicap. Pour vous inscrire, munissez-vous d'une attestation de résidence principale à Bois d'Arcy.



Renseignements auprès du CCAS

au 01 30 45 84 00

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30

Le registre des personnes isolées, késako ?

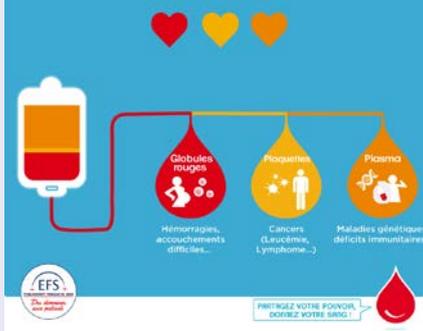
Le CCAS tient un registre recensant les personnes vulnérables, isolées, âgées, ou en situation de handicap. Celui-ci lui permet de leur apporter conseils et assistance rapidement en cas de besoin. C'est notamment le cas lors du déclenchement des Plan grand froid et Plan canicule.



Pour vous inscrire à ce registre, contactez le CCAS au 01 30 45 84 00.

Bois d'Arcy s'engage en faveur du don du sang

EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !



En 2023, Bois d'Arcy renouvelle sa candidature au label "Commune Donneur", mis en place par l'Établissement Français du Sang (EFS). Ce label récompense les actions menées par les communes pour encourager un geste citoyen simple : le don du sang. Cette année, le label de l'EFS fait peau neuve avec un nouveau règlement et des nouveaux niveaux de label bronze, argent et or. Pour obtenir ce label, Bois d'Arcy s'engage à mener des actions concrètes qui favorisent la sensibilisation au don du sang et encouragent les Arcisiens à donner leur sang lors des collectes organisées régulièrement dans la Ville.

Pourquoi donner ?

Donner son sang, c'est prendre une heure dans sa journée pour sauver trois vies. Les besoins en sang sont constants dans les hôpitaux pour soigner les malades. Grâce au don du sang, 1 million de malades sont soignés chaque année. Et bonne nouvelle, vous pouvez donner toutes les 8 semaines.

Comment donner son sang ?

Avant de donner, vérifiez que vous ne rencontrez aucune contre-indication sur le site de l'EFS : dondesang.efs.sante.fr. Puis, il vous suffit de prendre rendez-vous en ligne avec le lieu de don le plus proche de chez vous ou de votre lieu de travail. Avant de donner, prenez un bon petit-déjeuner ou déjeuner et hydratez-vous.

Les prochaines collectes à Bois d'Arcy :

- ▶ 6 mars
- ▶ 3 mai
- ▶ 5 juillet
- ▶ 1^{er} août
- ▶ 6 novembre



Uniquement sur rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr



À savoir

8 mars 1975

L'ONU commence à célébrer la Journée Internationale des Droits des Femmes

8 mars 1982

La France célèbre officiellement cette journée à la suite de l'action de la ministre déléguée aux droits des femmes, Yvette Roudy

La Journée Internationale des Droits des Femmes est l'occasion de promouvoir l'égalité des droits entre les femmes et les hommes

BOIS D'ARCY MET À L'HONNEUR DES FEMMES D'EXCEPTION

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes le 8 mars prochain, Bois d'Arcy consacre ce dossier à plusieurs femmes engagées qui font vivre la Ville.

Le mot du Maire

Jean-Philippe Luce

“**L**e 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, est l'occasion de nous rappeler, chaque année, l'importance de la contribution des femmes à notre société. C'est pourquoi je suis ravi que ce dossier permette de mettre en avant celles qui participent au rayonnement de notre ville. Les femmes que nous vous présentons dans ces pages sont toutes engagées, d'une manière ou d'une autre, pour améliorer le quotidien de tous les Arcisiens et faire en sorte que notre ville soit une ville dynamique et agréable à vivre. Vous découvrirez ou redécouvrirez les portraits de **Marie-Paule Armenian**, engagée pendant près de 20 ans au sein de la JA Basket-ball, **Marlène Bertay**, qui met

ses idées au service de son association, **Germaine Rigenbach**, Arcisienne depuis plus de 60 ans qui, après avoir éduqué une partie de nos jeunes aujourd'hui devenues adultes, profite sereinement de sa retraite. Je salue également l'engagement d'**Acsa Braut**, pompière à la caserne de Bois d'Arcy, et du maire **Jessica Dubois** qui dirige la Maison de Protection des Familles. Comme toutes les Arcisiennes, elles contribuent à construire la Ville dans laquelle nous vivons. Et pour cela, je tiens à les remercier et j'espère qu'elles sauront inspirer les Arcisiennes qui souhaiteraient s'engager dans leurs pas.”



Marlène Bertay ancienne présidente des Ateliers arcisiens

Marlène Bertay est toujours pleine d'idées. Depuis dix ans qu'elle participe aux Ateliers arcisiens, cette retraitée s'investit énormément pour faire vivre l'association et donner vie à ses idées. Comme pendant la période Covid, alors que les ateliers étaient fermés pour raison sanitaire. Elle a proposé de créer une "feuille de chou", un petit feuillet électronique pour "garder du lien" entre les adhérents.



Pour le 40^e anniversaire du salon de la Saint-Gilles, elle a émis le souhait d'organiser une Semaine de l'art. *"On pourrait exposer les œuvres de l'association partout dans la ville pour créer un circuit. Cela permettrait aux habitants de visiter des quartiers où ils n'ont pas l'habitude d'aller et de faire rayonner Bois d'Arcy"* explique l'Arcisienne. Elle adorait aussi développer des cours d'art pour les enfants.

Les Ateliers c'est sa passion

Pour pousser son engagement aux Ateliers un peu plus, Marlène n'a pas hésité à endosser le rôle de présidente. Cela n'a duré qu'un an mais *"c'est une expérience très enrichissante"* selon elle. *"Avec 113 adhérents, c'est presque comme gérer une petite entreprise. On ne s'arrête jamais"* explique-t-elle le sourire aux lèvres. C'est sa manière à elle de s'engager pour le collectif *"parce que c'est normal"*, tout en assouvissant son besoin de bouger. *"Arrivée à la retraite, je ne me voyais pas du tout rester à la maison à ne rien faire"* explique celle qui peut passer jusqu'à trois fois par semaine aux Ateliers et y rester plusieurs heures. *"C'est vraiment ma passion."*

Jessica Dubois, Majore de gendarmerie à la Maison de Protection des Familles

Le majore Jessica Dubois a pour mission d'accompagner les victimes de violences. Du recueil de témoignage d'enfants à la mise en sécurité des personnes, elle et son équipe apportent un soutien plus que bienvenu aux victimes. Dans cette unité qu'elle dirige depuis 2017, Jessica fourmille d'idées. *"On a mené une action par exemple avec le groupe Yves Rocher. On a permis à cinq femmes victimes de violences conjugales de profiter d'un massage et d'une séance de maquillage à Parly 2. C'était très touchant parce que pour certaines cela faisait des mois qu'elles n'avaient pas pris de temps rien que pour elles. On aimerait développer plus ce genre d'actions."* L'autre volet très important de son tra-

vail c'est la prévention. *"On intervient dans les écoles sur tous les sujets que sont le harcèlement, le cyberharcèlement, les réseaux sociaux, les drogues, l'alcool. C'est important parce que ça montre une facette du métier peu connue. En gendarmerie il n'y a pas que le côté répressif."*



Un exemple pour les jeunes femmes
Aujourd'hui, la majore parle avec passion de son métier. *"Je vais au boulot avec le sourire parce que j'exerce un métier passionnant et au service de la population"* dit-elle avec fierté. Elle est d'ailleurs heureuse de représenter les femmes majores au sein de l'institution et d'inspirer l'envie à d'autres jeunes femmes de s'engager. *"C'est le cas d'une jeune arcisienne qu'on a accueillie pour un stage d'une semaine. Plus tard, elle est revenue nous voir pour nous dire que maintenant elle est réserviste."*

Les droits des femmes en 5 dates :

1924

Uniformisation des programmes scolaires féminins et masculins & création d'un baccalauréat unique



1938

Suppression de l'incapacité juridique d'une femme mariée

1944

Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes



1975

Loi Veil pour l'Interruption Volontaire de Grossesse

2006

Loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes



Acsa Braut, pompière volontaire à la caserne de Bois d'Arcy

Professeure des écoles pendant 20 ans, Acsa Braut était à la recherche de nouveauté. Alors, en 2016, elle quitte l'Éducation nationale et, sur les conseils d'un surveillant de baignade de sa résidence, elle tente sa chance auprès de la caserne de Bois d'Arcy. Pompier volontaire, ce n'est pas un engagement auquel elle avait pensé pour sa reconversion. Et pourtant, c'est vite devenu évident. *"J'aime le sport, l'adrénaline. Je ne voulais pas rester assise à un bureau. Et surtout, je voulais aider les gens."* Elle passe les tests, suit les formations et voilà maintenant sept ans qu'elle intervient auprès des habitants de Bois d'Arcy, Saint-Cyr-L'École et Fontenay-le-Fleury. En plus de son travail à plein temps chez Save Assistance, à Montigny-le-Bretonneux.



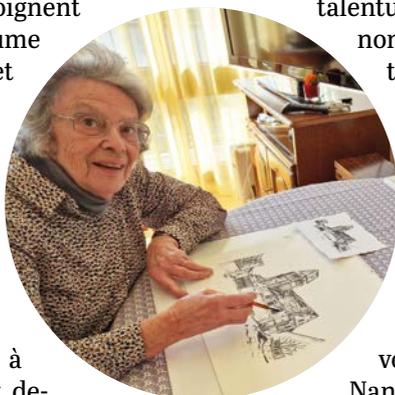
Elle s'est fait sa place

Elle le reconnaît volontiers, arriver dans ce milieu d'hommes n'était pas simple. *"Il y avait plus de pression que pour les hommes, on se sentait très observée. Ça se démocratise, on est une dizaine de femmes aujourd'hui alors que quand j'ai commencé on n'était que trois. Les mentalités ont changé."* À 52 ans, elle envisage désormais son engagement différemment. *"Je n'ai plus l'âge pour assurer les missions incendie. Il y a deux ans déjà j'ai choisi de me concentrer sur le secourisme. Et récemment, j'ai visité le centre opérationnel d'incendie et de secours de Versailles et j'ai demandé à suivre les formations pour soit cumuler les deux, soit arrêter complètement l'opérationnel."*

Germaine Ringenbach, dite Nanou retraîtée Arcisienne très active

Elle est la mémoire vivante de la ville. Nanou vit à Bois d'Arcy depuis plus de 60 ans. Elle a connu l'ambiance petit village de la ville avant son développement. En témoignent les dessins à la plume signés de sa main et exposés dans les couloirs de la mairie.

Ancienne institutrice, Nanou a aussi connu le développement des écoles. Elle était institutrice à Alexandre Turpault depuis 1960, où elle avait créé la classe enfantine pour les tout petits, quand La Roseraie est sortie de terre. Naturellement, elle a rejoint ce nouvel établissement qui marquait l'arrivée d'une maternelle à Bois d'Arcy. Nanou a ensuite été directrice de l'école du Parc, qu'on appelle aujourd'hui Simone Veil.



Au cœur des activités de la Ville

En prenant sa retraite en 1991, elle a voulu rester active et s'est inscrite dans diverses associations. Artiste talentueuse, elle produit de nombreuses pièces (peintures, peintures sur galet, miniatures) qu'elle vend sur les différents événements de la Ville. Peut-être avez-vous déjà acheté une de ses œuvres qui trône aujourd'hui en bonne place dans votre décoration.

Nanou donne aussi régulièrement de son temps au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et aide pour des petites tâches comme de la mise sous pli ou la distribution des colis aux seniors par exemple.

Marie-Paule Armenian présidente de la section basket-ball de la Jeunesse Arcisienne pendant près de 20 ans

Elle a beau être à la retraite, ses week-ends sont très occupés. *Quand elle ne donne pas un coup de main pour organiser les matchs de basket-ball à Bois d'Arcy, Marie-Paule Armenian parcourt l'Île-de-France en qualité d'officielle de table.* Il faut dire que Marie-Paule et le basket, c'est une longue histoire. *"J'ai commencé le basket-ball quand j'étais collégienne. À l'époque, ils venaient tout juste de construire le gymnase Perdreau, et ils avaient créé un club multi-sport, la Jeunesse Arcisienne."* Revenue à Bois d'Arcy en 1995, elle se ré-inscrit au basket-ball et s'investit énormément dans la vie de l'association, jusqu'à en devenir présidente. *"Il fallait faire vivre le club"* explique modestement celle qui l'a dirigé jusqu'en 2019.

La double casquette entraîneure-professeure

Durant ses années de présidence, Marie-Paule crée une section pour les tout petits. *"Au départ, il n'y avait pas les mini poussins. Comme je terminais de bonne heure, je pouvais être au gymnase à 17h. Alors j'ai dit : 'on va entraîner les petits. En fin de compte j'ai entraîné pas mal d'élèves."* Professeure des écoles à La Roseraie pendant de nombreuses années, elle a pris sa retraite en septembre dernier. Depuis, hors de question de rester inactive. *"Je me suis inscrite à la Retraite Active Arcisienne (RAA) pour faire de la marche à pied. Et je fais de la marche nordique avec Nordic du val d'Arcy."*





PASSION BÂT'RÉNOV

www.passionbatrenov.fr



Tous les services de rénovation que vous recherchez

Nous sommes une entreprise spécialisée dans la rénovation d'intérieur. Travaux tous corps d'état.

Notre expertise



Menuiseries



Isolation et cloisons (RGE)



Revêtements sol et murs



Peinture et Plâtrerie



Plomberie, Sanitaires, Salle de bain



Verrières, Fenêtres, Portes à Galandage



Maçonnerie



Electricité

📍 ÎLE-DE-FRANCE

☎ 01 75 26 91 52

✉ passionbatrenov@gmail.com

La Perla

PIZZA AU  DE BOIS



La Sicile proche de chez vous!

A emporter ou en livraison avec uber eat ou deliveroo



**50 Avenue Jean jaures
78390 Bois d'arcy
01.30.58.12.86**



ESTIMATIONS GRATUITES SUR DEMANDE

1 rue Camélinat (proche mairie) - 78390 BOIS D'ARCY

Tél. 01 30 58 25 35 - contact@axelimmo.fr

Retrouvez nous sur www.axelimmo.fr

TRANSACTION - LOCATION - GESTION LOCATIVE

AXEL
IMMOBILIER

Depuis 1999



Cliquez ici pour voir les avis clients

source :

www.axel-immobilier-bois-d-arcy.opinionsystem.fr

Sur la base de 374 avis clients
obtenus depuis l'adhésion de l'entreprise
Axel Immobilier en date du 30 mai 2018

**97% DE CLIENTS
TRÈS SATISFAITS**

ET QUI NOUS
RECOMMANDENT.

MERCI A VOUS !

FESTIVAL — 7

ELECTROCHIC

SHOKO IGARASHI

APOLLO NOIR



10 MARS À 21 H

À LA FABRIK

14, RUE DU PARC

**INFOS ET RÉSERVATION SUR
WWW.FESTIVALELECTROCHIC.FR**



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Région
île de France



Yvelines
Le Département

sacem

le Bonbon

>> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sandra Sammartino sublime vos ongles



Sandra Sammartino, spécialiste de l'embellissement des ongles naturels et de la pose de vernis semi-permanent, vous accueille dans son onglerie **Nailitude** à la Croix-Bonnet. Elle vous propose un service personnalisé pour des ongles comme vous les aimez grâce à son nuancier de plus de 150 couleurs et décorations. Vous pourrez profiter aussi de sa boutique pour vous procurer tous les accessoires et soins nécessaires à l'entretien de vos mains.



Informations et réservations :
sur Instagram @Nailitude.
sur fresha.fr ou sur Google.

>> SANTÉ

Une hypnothérapeute pour vous aider



Sophie Melaye est praticienne en hypnose. Depuis le cabinet médical situé au 19, avenue Paul-Vaillant-Couturier elle accompagne ses patients à partir de 5 ans lors de séances d'hypnose pour les aider à gérer leurs problèmes : stress, angoisses, peurs, addictions... Selon l'âge, la durée de la séance varie entre 40 minutes et 1 h 15.



Informations sur www.sophiemelaye.fr.
Réservations sur www.resalib.fr.
Tarifs : 60 €
de 5 à 17 ans, 80 € à partir de 16 ans



>> CULTURE

Le festival Electrochic fait un arrêt à Bois d'Arcy

Pour la 7^e édition du festival Electrochic, organisé par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, La Fabrik accueille, vendredi 10 mars, les artistes Shoko Igarashi et Apollo Noir.

Du 9 au 18 mars, le festival Electrochic vous donne rendez-vous avec les meilleurs artistes de la scène électro. Initié par L'Onde (Vélizy-Villacoublay) et Versailles, en collaboration avec la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, ce festival promet une nouvelle fois de faire vibrer le public et de dévoiler de nouveaux talents.

Cette année, **La Fabrik accueille les artistes Shoko Igarashi et Apollo Noir** pour une soirée exceptionnelle le **vendredi 10 mars**.

Shoko Igarashi est une musicienne japonaise accomplie. Elle manie aussi bien le saxophone que la flûte et s'est illustrée aux États-Unis dans des groupes de jazz. C'est après son arrivée en Europe en 2018 qu'elle

se lance dans la musique électro. Son premier album solo, intitulé *Simple Sentences* est sorti en 2022 et compose avec ses différentes influences.

L'Auvergnat **Apollo Noir** s'est quant à lui formé très jeune dans des groupes de punk/hardcore/grind avant d'affiner sa culture musicale et son style très particulier. Son premier album *A/N* révèle une musique avant-gardiste où se mêlent brutalité, minimalisme et perfectionnisme. Il propose avec ses sons un voyage vers un futur utopique, psychédélique et torturé.



Vendredi 10 mars, à 21 h.
La Fabrik - 14, rue du Parc. Tarif : 5 €
Billetterie : festivalelectrochic.fr/billetterie
et sur billetterie.boisdarcy.fr



>> CULTURE

Le Titanic jette l'ancre au Théâtre de La Grange

Vous pensiez connaître l'histoire du Titanic par cœur ? Détrompez-vous ! Car avec sa mise en scène originale, la troupe de Mouton Noir vous fait redécouvrir la tragédie avec un regard neuf où le rire est permis. *Titanic*, c'est au Théâtre de La Grange le samedi 25 mars.

"Le défi, c'est de faire oublier le drame." C'est à un exercice d'équilibriste que s'est frotté Axel Drhey, auteur et metteur en scène de la pièce *Titanic*. *"Je voulais transformer la tragédie en comédie, sans pour autant l'é luder"* se confie-t-il. Pas facile en effet d'instiller une dose d'humour lorsqu'on traite d'une histoire aussi sombre que celle du naufrage du Titanic. Mais Axel Drhey pense avoir trouvé la parade. *"On s'appuie sur les personnages et les situations pour faire rire"* explique le metteur en scène. *"L'objectif c'est de créer de l'émotion, emporter le public dans un tourbillon rythmé."* Au point qu'il en oublierait presque comment va se terminer la pièce. Et pour cela, Axel Drhey a la chance de pouvoir compter sur des acteurs taillés pour leur rôle. *"Chacun a un rôle bien défini dans*

la pièce. Il y a les rôles comiques qui versent dans la caricature, ceux qui permettent de faire le lien avec le public, lui permettent de s'identifier. Et puis il y a les personnages qui sont présents pour raconter l'histoire. Au final, c'est chacun à son poste, comme sur un bateau" plaisante-t-il. Défi relevé selon le metteur en scène qui se réjouit d'offrir un spectacle ludique et surprenant à son public. Et même si tout le monde sait bien qu'en fin de compte le Titanic finira par couler : *"le plus important c'est le voyage"* conclut Axel Drhey.



Titanic, samedi 25 mars à 20h30.
 Au Théâtre de La Grange
 11, rue du Parc.
 Tarifs B : 29 € / 25 € / 22 € / 13 €. Pass Famille 40 €. Réervations sur billetterie.boisdarcy.fr

>> ASSOCIATIONS

Le printemps de l'écriture avec Plume en Voix



Au printemps, l'association **Plume en Voix** propose trois stages d'écriture à tous les auteurs en herbe et ceux qui souhaitent se lancer.

- ▶ **Samedis 11 et 18 mars** : découverte comédie, animé par Laetitia Longuet. Deux journées consacrées à l'étude des rouages d'une bonne comédie et à la pratique de l'écriture comique.
- ▶ **Vendredi 17 mars** : expression plastique et écriture sur le thème de l'odorat, animé par Marie-Claire Culcer et Claire-Marie Wagner.
- ▶ **Samedi 25 mars** : parfums de haïkus, animé par Marie-Claire Culcer. Bref poème japonais né au XVII^e siècle, le haïku vous accompagne sur le chemin de l'instantané, de la présence au monde et du mouvement.



Informations et inscriptions : plumeenvoix@gmail.com.

Tarifs : découverte comédie 130 €, écriture sur le thème de l'odorat 70 €, haïku 70 €.



LEROY MERLIN

Tél : 01.30.14.28.28
Zac de la croix Bonnet
BOIS D'ARCY

www.leroymerlin.fr/bois-d-arcy

Le retrait 2h
des marchandises

Votre temps est précieux ?
Votre commande en ligne
disponible 2h après en magasin

Commandez en ligne sur leroymerlin.fr
Retirez gratuitement vos achats 2h après en magasin

La livraison

Trop lourd ou trop encombrant ?
Nous transportons tout
jusque chez vous

La pose

Envie d'avoir l'esprit libre ?
À vos côtés pour un résultat professionnel

Devis sur demande

Téléchargez l'application **LEROY MERLIN** pour retrouver toutes ces fonctionnalités et bien d'autres...

Google Play | Télécharger dans l'App Store

*Votre projet ?
Parlons-en ensemble !*



Et tout commence ici ! 

Scannez moi

C2i
GROUPE

Arnaud de Finance
conseiller immobilier
sur Bois d'Arcy
et ses alentours
06 70 30 11 88

★★★★★ 



Agent commercial indépendant - EI, inscrit au RSAC de Versailles sous le n° 907903652



FMC SERVICES

PROPRETE
JARDINAGE
BRICOLAGE

fmcservices78@gmail.com

- Entretien des parties communes et bureaux
- Remplacement de gardiens
- Sortie et rentrée des conteneurs
- Nettoyage des vitres, miroirs
- Décapage et cristallisation du marbre
- Nettoyage de parkings
- Remise en propreté de tous locaux
- Nettoyage haute pression
- Débarras, enlèvement et mise en décharge d'objets encombrants
- Tonte de la pelouse
- Taille des haies, arbustes
- Élagage
- Débroussaillage
- Désherbage
- Nettoyage de parkings
- Traitement divers
- Ramassage de feuilles

06 10 51 28 01 **06 88 03 75 37**

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro de BDA LE MAG ?



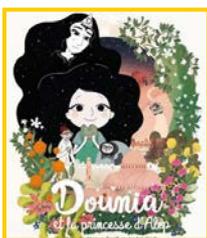
Un seul numéro de téléphone
01 53 92 09 00

Journal tiré à 8 300 exemplaires

11 numéros par an distribués gratuitement dans votre boîte aux lettres

Bois d'Arcy

contact@cithea.com
cithea.com



DOUNIA ET LA PRINCESSE D'ALEP

Animation / Dès 6 ans / VF / 1h12
Mer. 1^{er} mars à 14h30
Jeu. 2 mars à 16h30
Ven. 3 mars à 14h
Sam. 4 mars à 16h



LE PIRE VOISIN AU MONDE

Comédie drama / VF - VOSTF / 2h07
Mer. 1^{er} mars à 16h15
Jeu. 2 mars à 20h45 (VOSTF)
Ven. 3 mars à 18h15
Sam. 4 mars à 20h30



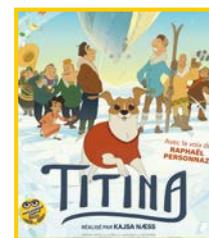
ALIBI.COM 2

Comédie / VF / 1h28
Mer. 1^{er} mars à 19h
Jeu. 2 mars à 14h30
Ven. 3 mars à 21h
Sam. 4 mars à 17h45



LA GRANDE MAGIE

Comédie dramatique / VF / 1h43
Mer. 1^{er} mars à 21h
Jeu. 2 mars à 18h15
Ven. 3 mars à 15h45
Sam. 4 mars à 13h30



TITINA

Animation/ Dès 6 ans / VF / 1h30
Dim. 12 mars à 14h30



JUSTE CIEL !

Comédie / VF / 1h27
Dim. 12 mars à 16h30
Lun. 13 mars à 13h30
Mar. 14 mars à 18h45



EMMET TILL

Biopic, drama / VF / 2h12
Dim. 12 mars à 18h45
Lun. 13 mars à 18h
Mar. 14 mars à 16h et 20h45 (VOSTF)



LE MARCHAND DE SABLE

Drama / VF / 1h46
Lun. 13 mars à 15h30 et 20h45
Mar. 14 mars à 13h30



SACRÉES MÔMES

Animation/ Dès 6 ans / 1h28
Mer. 15 mars à 14h
Dim. 19 mars à 14h



UN HOMME HEUREUX

Comédie / VF / 1h37
Mer. 15 mars à 16h
Lun. 20 mars à 14h et 21h
Mar. 21 mars à 18h30



L'ASTRONAUTE

Comédie dramatique / VF / 1h50
Mer. 15 mars à 18h15
Mar. 21 mars à 16h



LE GRAND CIRQUE

Comédie / VF / 1h38
Mer. 15 mars à 20h45
Lun. 20 mars à 19h
Mar. 21 mars à 14h



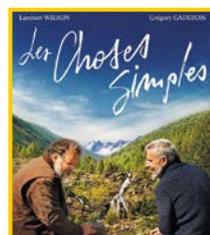
ANT-MAN ET LA GUÊPE : QUANTUMANIA

Action, Fantastique, Science-fiction / VF / 2h05
Dim. 19 mars à 19h
Lun. 20 mars à 16h15
Mar. 21 mars à 20h30



LOUISE ET LA LÉGENDE DU SERPENT À PLUMES

Animation / dès 6 ans / VF / 0h44
Mer. 22 mars à 14h
Dim. 26 mars à 14h30



LES CHOSES SIMPLES

Comédie / VF / 1h35
Mer. 22 mars à 15h15
Lun. 27 mars à 19h
Mar. 28 mars à 13h30



THE FABELMANS

Biopic, Drama / VF / 2h31
Mer. 22 mars à 17h30
Dim. 26 mars à 18h15
Lun. 27 mars à 15h45
Mar. 28 mars à 20h45 (VOSTF)



ARRÊTE AVEC TES MENSONGES

Drama / VF / 1h45
Mer. 22 mars à 20h45
Lun. 27 mars à 13h30
Mar. 28 mars à 15h45



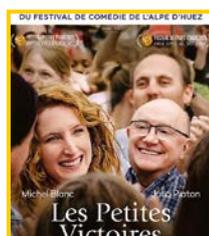
À LA BELLE ÉTOILE

Biopic, Comédie / VF / 1h51
Dim. 26 mars à 15h45
Lun. 27 mars à 21h
Mar. 28 mars à 18h15



LE LION ET LES TROIS BRIGANDS

Animation / Dès 6 ans / VF / 1h20
Mer. 29 mars à 14h
Dim. 2 avril à 14h30



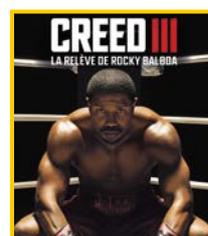
LES PETITES VICTOIRES

Comédie / VF / 1h30
Mer. 29 mars à 16h
Dim. 2 avril à 16h30
Lun. 3 avril à 13h30
Mar. 4 avril à 19h



LA SYNDICALISTE

Drama, Thriller / VF / 2h02
Mer. 29 mars à 18h15
Lun. 3 avril à 15h30 et 21h



CREED III

Drama / VF / 2h43
Mer. 29 mars à 21h
Dim. 2 avril à 18h45
Mar. 4 avril à 13h30

Cinéma de la Grange

Domaine de la Tremblaye

11, rue du Parc - 01 30 07 11 80
lagrangedelatremblaye@boisdarey.fr
et sur www.boisdarey.fr.

Tarifs : Normal 6€ / Réduit* 5€ / Enfant (-12 ans) 4€. Carte Cinéma 10 places : 40€ (nominative, valable 1 an).

*Tarif réduit sur présentation d'un justificatif. Il inclut les avant-premières.

Avant-Première : Adulte 5€ / Enfant (-12 ans) 4€. La carte d'abonnement n'est pas valable.

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des plus jeunes.

- Agenda -

Portage de livres à domicile

Jeudi 2 mars

☺ À 13h30

Les bibliothécaires vous apportent les livres que vous aimez. En fonction de vos goûts, une sélection d'ouvrages, revues et/ou DVD vous est proposée.

Service sous conditions. Sur inscription au 01 30 07 00 50.

Collecte de sang

Lundi 6 mars

☺ De 14h30 à 19h30



Faites un geste de solidarité et donnez votre sang. Sur rendez-vous uniquement : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.
Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye - II, rue du Parc.

Festival Electrochic

Vendredi 10 mars

☺ À 21h



Le Festival Electrochic fait son retour sur le territoire de Versailles Grand Parc. **Du 9 au 18 mars 2023**, venez découvrir les artistes et jeunes talents de la mouvance électronique. Cette année, La Fabrik accueillera les artistes Shoko Igarashi et Apollo Noir pour une soirée inoubliable.

À La Fabrik - 14, rue du Parc. Tarif unique : 5€.

Billetterie : festivalelectrochic.fr/billetterie et sur billetterie.boisdarcy.fr

Concours de pêche

Dimanche 12 mars

☺ À partir de 7h30

L'Amicale des Pêcheurs Arcisiens (APA) organise un concours de pêche, le 1^{er} de l'année 2023, à l'Étang D. Perrot. Inscriptions samedi 4 mars 2023 de 10 h à 12 h à la Maison des Pêcheurs - Étang Daniel Perrot. Tarifs : 16,60 €.

Rallye des Glaces

Dimanche 12 mars

☺ À partir de 8h

La section **Cyclotourisme de l'association Club Omnisport de Bois d'Arcy (COBA)** organise son traditionnel Rallye des Glaces. Une randonnée ouverte à tous sportif adulte désirant parcourir les routes des Yvelines à vélo. Trois distances sont proposées : 62, 76 ou 96 km.

Renseignements www.cobacyclo.fr. Tarifs : 10 €.

La Fête du court-métrage

Du 15 au 21 mars

Venez découvrir une sélection de courts métrages créée par le Centre National du Cinéma et de l'Image animée (CNC). Pendant toute la durée de la Fête du court-métrage, un film de 2 à 3 minutes vous sera projeté avant chaque séance afin de vous faire découvrir cet univers cinématographique.

Au Cinéma de La Grange - II, rue du Parc.

À partir de 16 ans. 30 places. Sur inscription à lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr.

Facebook Live

Jeudi 16 mars

☺ De 18h30 à 19h30

Posez vos questions en direct à Monsieur le Maire sur la page officielle de la Ville @Boisdarcy78.

Shelta Quartet

Jeudi 16 mars

☺ À 21h

Le groupe Shelta Quartet vous fait voyager jusqu'en Irlande grâce à son répertoire mélangeant les airs traditionnels irlandais à des compositions plus récentes.

Bar de La Grange - II, rue du Parc. Tarifs : 14 € / 12 €.

Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr

Concert annuel de l'École de musique

Vendredi 17 mars

☺ À 20h

Cette année, les super-héros s'invitent au Théâtre de La Grange pour le concert annuel de l'École de musique. L'orchestre présentera Superman, Spiderman et James Bond dans une trilogie fantastique pour ce concert phare. Se présenteront sur scène : la Fanfare de Bois d'Arcy "Les Farfadets"

et le Big Band qui interprètera les plus grands standards du jazz.

Au Théâtre de La Grange - II, rue du Parc. Entrée libre. Informations au 01 30 58 39 75.

Exposition Photo d'Arcy

Samedi 18 mars de 11h à 20h

Dimanche 19 mars de 11h à 18h

Les adhérents de l'association **Photo d'Arcy** exposent leurs œuvres à la Maison des associations. Venez découvrir leur travail avec des thèmes et des supports d'impression différents qui mettent en lumière leur talent. L'année dernière, 72 photos avaient été exposées, pour le plus grand bonheur des Arcisiens.

À la Maison des associations Lino-Ventura - 2, avenue Fritz-Lang. Accès libre.

Bébé Bouquine

Samedi 18 mars

☺ À 10h30

Un éveil à la lecture pour les 0-3 ans non scolarisés, avec leurs parents, pour "piocher" des histoires à lire ou à se faire lire, en petit comité.

À la Médiathèque de la Tremblaye - 13, rue du Parc.

Gratuit, sur inscription. Renseignements au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr. Nombre de places limité à 10 enfants et 1 accompagnant par enfant.

PAGimage

Samedi 18 mars

☺ À 11h15

Les bibliothécaires vous invitent à venir découvrir leur sélection lors de ce rendez-vous convivial.

À la Médiathèque de la Tremblaye - 13, rue du Parc.

Renseignements et inscriptions au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr

Les Petits champions de la lecture

Samedi 18 mars

☺ À 14h

Bois d'Arcy accueille l'une des finales départementales du concours "Les Petits champions de la lecture". Venez encourager le candidat arcisien et ses concurrents. Le gagnant poursuivra la compétition aux finales régionales en avril-mai 2023.

Au Bar de La Grange - II, rue du Parc

- Agenda -

Soirée Fado

Samedi 18 mars

☺ À partir de 19h30

Le **Centre Culturel Luso-français de Bois d'Arcy** (CCLUSO) vous convie à un repas musical au son du Fado, musique portugaise très populaire. Autour d'un repas complet (apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, boissons) venez découvrir et profiter de cette ambiance musicale.

Salle des fêtes du domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc. Informations et réservations au 06 07 44 09 69 ou au 07 83 25 32 25. Date limite de réservation : 12 mars. Nombre de places limitées. Tarifs : 37 € adhérents, 40 € non-adhérents, 15 € pour les 6-11 ans, gratuit pour les moins de 5 ans.

Testez vos connaissances

en cinéma

Dimanche 19 mars

☺ À 16h

Le Cinéma de La Grange organise un après-midi jeu sur le thème "Généraliste Ciné/ Tv". Venez tester vos connaissances, en équipes, entre amis ou en famille, et tentez de remporter les lots proposés. Pour l'occasion, le Bar de La Grange sera ouvert.

Au Cinéma de La Grange - 11, rue du Parc.

À partir de 16 ans. 30 places. Sur inscription à lagrammedelatremblaye@boisdarcy.fr.

Conseil municipal

Présentation du rapport d'orientation budgétaire

Mardi 21 mars

☺ À 20h30

Venez assister au Conseil municipal. C'est là que vos élus prennent toutes les décisions concernant les affaires de la Ville. Et ce mois-ci en particulier car le Conseil municipal présentera son rapport d'orientation budgétaire.

Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc.

Réunion publique

Projet immobilier avenue Paul-Vaillant-Couturier

Judi 23 mars

☺ À 20h

La Ville organise une réunion publique concernant l'avenir de la parcelle si-

tuée juste en face de la Mairie, avenue Paul-Vaillant-Couturier. Accueillant l'actuelle Halle du marché qui va être relocalisé dans le quartier de l'Église, la parcelle va faire l'objet d'une requalification. L'objectif de la réunion publique est de présenter le projet immobilier que la Ville souhaite mettre en œuvre. Venez donc nombreux découvrir le projet et poser vos questions aux élus présents.

Théâtre de La Grange - Domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc.

Rencontre avec

Sophie Pointurier

Vendredi 24 mars

☺ À 20h



Dans le cadre du 7^e Prix des lecteurs, la Médiathèque de la Tremblaye vous propose de rencontrer Sophie Pointurier, auteure de *La femme périphérique* qui concourt dans la catégorie Adulte. À la Médiathèque de la Tremblaye - 13, rue du Parc. Gratuit, sur inscription. Renseignements au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr.

Lectures en anglais

Samedi 25 mars

☺ À 10h

De manière ludique et éducative, les enfants découvrent les rudiments de l'anglais par l'écoute.

À la Médiathèque de la Tremblaye - 11, rue du Parc. Gratuit. Sur inscription. Renseignements au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr. Nombre de places limités à 10 enfants par séance. 10 h pour les moyenne et grande sections de maternelle et les CP. 11 h pour les CE1 et CE2.

Titanic

Samedi 25 mars

☺ À 20h30

Les Moutons Noirs revisitent l'histoire du Titanic lors d'une odyssée élégante et burlesque où s'entremêlent les intrigues et les personnages.

Au Théâtre de La Grange - 11, rue du Parc. Tarifs

B : 29 € / 25 € / 22 € / 13 €. Pass Famille 40 €.

Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr

Loto de l'association BAAL

Dimanche 26 mars

☺ À 14h



L'association **Bois d'Arcy Accueil Loisirs** vous convie à la nouvelle édition de son Loto. Venez jouer en famille ou entre amis pour tenter de remporter les lots offerts par l'association.

À la Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc - 3€ le carton / 5€ les 2 cartons.

Renseignements au 01 30 58 29 13 - www.baal78.fr

Concert Harmonie

Dimanche 26 mars

☺ À 17h

La chorale **Harmonie** est invitée au concert Gloria de Vivaldi & Requiem de Mozart du Chœur et Orchestre de Chambre Telemann, dirigé par Yoko Foechterle. Pour l'occasion, venez écouter l'interprétation de quelques morceaux de Mozart, Verdi et bien d'autres compositeurs par Harmonie pour un agréable moment musical.

À l'Église Saint-Gilles - 3, place de l'Église. Entrée libre, participation à l'appréciation de chacun.

Carnaval :

"Préservez les océans"

Samedi 1^{er} avril

☺ À 10h

Le Carnaval revient cette année !

Les chars confectionnés par les équipes d'animation de la Ville partiront du parking de l'Hôtel de Ville à 10h. Le cortège rejoindra ensuite l'Esplanade Dyf au son du groupe *La Scarabande*.

À l'arrivée, tout le monde sera invité à chanter la "chanson des océans", créée par les animateurs des centres de loisirs. Retrouvez les paroles de la chanson sur le site de la Ville boisdarcy.fr. Rendez-vous sur le parking de l'Hôtel de Ville - 2, avenue Paul Vaillant-Couturier.

(Attention la circulation sera interdite avenue Paul Vaillant-Couturier pour toute la durée du cortège).

GROUPE MAJORITAIRE

“Bois d’Arcy avance !” - 27 élus

Plusieurs projets vont sortir de terre dans quelques mois

L'équipe majoritaire poursuit sa politique de modernisation et d'embellissement de notre Ville et parmi les nombreux projets prévus, plusieurs vont bientôt voir le jour. C'est le cas de la reconstruction et de l'agrandissement de la crèche Ambroise-Paré dont la première pierre sera posée au printemps ainsi que celle de la future halle de marché à l'automne en plein cœur du vieux Bourg. Ces nouveaux équipements permettront de donner une nouvelle dynamique à ce quartier qui deviendra un nouveau lieu de vie central pour tous les Arcisiens. Enfin, l'aménagement des lisières de forêt à la Croix-Bonnet va se concrétiser avec un début des travaux espéré en début d'année prochaine. Une réunion publique sera proposée pour présenter aux Arcisiens les prochaines étapes de réalisation de ce magnifique projet, car comme toujours, les habitants sont associés lors de réunions, de comités consultatifs ou de concertations en ligne. D'ailleurs dans le cadre des Budgets participatifs, près d'une vingtaine de projets ont été proposés par les Arcisiens. Vous aurez l'occasion de les découvrir dans le prochain magazine de la ville ou dès à présent sur la plateforme dédiée accessible via le site internet de la Ville.

GROUPE D'OPPOSITION

“Perspectives arcisiennes” - 6 élus

Concernant le PLU, dans le Mag de février dernier, le maire critique notre méconnaissance de certains aspects de procédure mais il refuse de nous communiquer la décision du tribunal ainsi que tout débat sur ce point. Qui méprise l'autre ? Lors de l'étude du PLU le Conseil Départemental a suggéré d'augmenter le pourcentage de logements sociaux dans les nouvelles constructions. Cette demande, reprise par le commissaire enquêteur, n'a pas été retenue. Aujourd'hui c'est le tribunal administratif, à la demande du Préfet, qui met en demeure la commune de modifier le PLU. La commune compte près de 18 % de logements sociaux alors que la loi SRU en impose 25 %. Ces 18 % ne sont pas répartis uniformément, le quartier de la Croix Bonnet en compte 32 %. Nous en déduisons qu'il y a un manque certain sur le reste de la ville. Le maire affirme être favorable à la mixité mais il préfère payer la « taxe SRU » destinée à financer des logements sociaux mais ailleurs... Il faut savoir qu'il y a plus de 400 demandes en attente au CCAS. Un effort serait nécessaire pour augmenter les exigences en terme de logement social afin de renforcer la mixité tout en respectant le cadre de vie si cher à notre maire.

NAISSANCES

- 19 novembre 2022 Amandine LE COQ
- 29 novembre 2022 Vahina BELGRAM
- 3 décembre 2022 Dalby NIBOGORA
- 18 décembre 2022 Jounéid HAJEM
- 19 décembre 2022 Loane BLANCHAIS
- 4 janvier 2023 Arya BOUCHRIHA
- 5 janvier 2023 Alessio LABASLE
- 7 janvier 2023 Gabriel LEGENDRE
- 8 janvier 2023 Tom ROUS BÉRIL
- 9 janvier 2023 Aiko OELIMAHEFASON
- 10 janvier 2023 Sofia HELIER DE SOUSA VARANDA
- 30 janvier 2023 Liv DENISE PEYNET



Alessio
LABASLE



Aiko
OELIMAHEFASON

DÉCÈS

- 18 décembre 2022 Mme Geneviève ROBE
veuve BORNE (94 ans)
- 11 janvier 2023 Mme Gaëtane MEUNIER
veuve RENARD – (85 ans)
- 14 janvier 2023 M. Jean GASCOU (90 ans)
- 27 janvier 2023 Madame Nicole DIAN
épouse DROULERS (85 ans)

Si vous souhaitez faire paraître une photo de naissance de votre enfant dans le magazine de la Ville, envoyez un mail à : affairesgenerales-citoyennete@boisdarcy.fr

Depuis 2019, les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord. Afin de respecter la vie privée de chacun, la Ville de Bois d'Arcy est donc dans l'obligation de demander l'accord aux familles avant de pouvoir publier les naissances, mariages et décès.

Contacts utiles

Hôtel de Ville
2, avenue Paul
Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83

Horaires
(hors vacances scolaires)
Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 8h30 à 12h30
et 13h30 à 18h
Jeudi : 12h30 à 19h30 (sans
interruption)

Maison des Associations
Lino-Ventura
2, avenue Fritz-Lang
Du lundi au vendredi : 8h30 à
12h30 et 13h30 à 18h
Samedi : 9h à 12h30

Collectes des déchets
(bacs à sortir la veille au soir)

Ordures ménagères

Tous les lundis
et jeudis matin

Emballages et papier
Tous les mardis matin

Encombrants

Tous les 3^e mercredis
du mois

> Prochaines dates :
mercredi 15 mars 2023

Déchets végétaux

Tous les mercredis
du 15 mars au 20 décembre
2023

Déchetterie intercommunale
de Bois d'Arcy

Rue Abel Gance

ZAC de la Croix-Bonnet

Horaires d'ouvertures pour les
particuliers (accès gratuit)

> du mardi au vendredi : de 9h
à 13h et de 14h à 18h ;

> le samedi : de 9h à 18h ;

> le dimanche : de 9h à 13h.

Fermée les jours fériés.

**Retrouvez toutes les
consignes de tri sur le site
versaillesgrandparc.fr
ou sur l'application
T.R.I. VGP**

QUESTIONS DE RÉSEAUX...

N'hésitez pas à les poser en l'envoyant à l'adresse
communication@boisdarcy.fr



Les séances du Cinéma de La Grange ne sont pas à des heures accessibles pour ceux qui travaillent.

Le Cinéma de La Grange propose des séances toute la semaine, y compris le dimanche, à des horaires très variés pour permettre à tous les publics de s'y rendre. Il y a ainsi régulièrement des séances proposées aux alentours de 18 h, 18 h 30, 19 h, 20 h, 20 h 30 et même 21 h, suivant la durée des films, permettant aux personnes en activité de profiter de l'offre du cinéma.

Toutefois, le Domaine de la Tremblaye héberge également la programmation culturelle du Théâtre et du Bar. Il n'est donc pas possible d'organiser des séances de cinéma lorsque le bâtiment accueille un autre événement. Pour retrouver la programmation du Cinéma de La Grange, consultez votre journal municipal ou rendez-vous sur la page Facebook de La Grange de la Tremblaye.



Comment faire pour obtenir sa carte de déchè- terie ?

La déchèterie de Bois d'Arcy, située rue Abel Gance, est gérée par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Elle est accessible gratuitement pour tous les habitants de Versailles Grand Parc, uniquement sur présentation d'une carte d'accès. Vous pouvez l'obtenir en remplissant le formulaire de demande directement depuis le site internet : **versailles-grandparc.fr**. Vous aurez besoin de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Votre carte d'accès vous sera envoyée par courrier dans un délai d'un mois.



Il me semble que le journal de la Ville n'est pas compostable. Ne serait-il pas pertinent d'uti- liser un support avec papier recyclé ?

La Ville veille au respect et la protection de l'environnement dans chacune de ses actions, y compris l'impression de son journal municipal. C'est pourquoi la Ville a choisi un imprimeur engagé dans une démarche RSE pro-active en matière de protection de l'environnement. Votre mensuel bénéficie ainsi des labels PEFC et Imprim'Vert. Le premier garantit une gestion durable des ressources en bois utilisées pour la fabrication du papier. Le second favorise la mise en place d'actions concrètes pour diminuer l'impact des activités d'impression sur l'environnement telles qu'une gestion responsable des déchets dangereux, la sensibilisation du personnel aux enjeux environnementaux et le suivi de la consommation énergétique des bâtiments.



Bois d'Arcy

IL REVIENT !

CARNAVAL

Protégeons nos océans

1^{ER} AVRIL 2023

Rendez-vous à 10h

Parking de l'Hôtel de Ville

Défilé au son du groupe Scarabande
(batucada)



boisdarcy.fr

